



ANNONCES NÉCESSAIRES. Escan—Jacques & Murphy. Société de Construction Mutuelle—Robt. LaBoche. Compagnie des Bâtimens—A. Desforges. Institut Canadien—Achille LaRoche. Océi Didi—F. X. Lepage. Liquidation—Glover, Fry & Co.

QUEBEC,

SAMEDI, 8 NOVEMBRE 1877.

Savoir-vivre Conservateur.

En apprenant, dimanche dernier, le résultat de l'élection de Drummond et Arthabaska, l'honorable M. Thibaudeau, offrit spontanément de résigner son mandat de représentant de Québec-Est, si les électeurs de cette division désiraient venger la défaite d'Arthabaska, et élire l'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur, M. Laurier.

Le sentiment qui anime un homme de la position de l'hon. M. Thibaudeau à résigner ainsi son mandat, et à se retirer, pour quelque temps du moins, dans la vie privée, mérite certainement le respect de tout adversaire honorable. Le Courrier du Canada, lui, n'est pas de cette opinion. Incapable d'éprouver le moindre sentiment de patriotisme et de dévouement, il croit tout naturel de devoir insulter l'honorable M. Thibaudeau, en cachant la généreuse démarche qu'il vient de faire, et en déclarant que les électeurs de Québec-Est veulent le forcer de remettre son mandat.

Mais le Courrier, dans son haineux désir de frapper l'hon. M. Thibaudeau, oublie qu'il frappe également la vaillante et généreuse population de St. Roch et de St. Sauveur, qu'il accuse d'une conduite, peu généreuse et peu courtoise, indigne de sa proverbiale délicatesse, de sa chevaleresque réputation.

Nous, St. Roch et St. Sauveur n'ont pas, ainsi, envers leur député; mais informés de la patriotique démarche qu'il venait de prendre, ils ont nommé une députation qui est allée conférer avec lui, et le remercier de la noble conduite qu'il tient en ce moment pour le plus grand avantage de Québec.

Les citoyens, non seulement de St. Roch et de St. Sauveur, mais de la ville toute entière, doivent apprécier, comme elle le mérite, la conduite de l'hon. M. Thibaudeau, qui sacrifie généralement l'honneur de représenter une des plus belles divisions électorales du pays, afin de procurer à cette même division et à la ville de Québec, les avantages de posséder dans l'administration, un ministre tout particulièrement intéressé, à exprimer, par des actes, son dévouement et sa gratitude.

Voici comment s'exprimait le Courrier: Hier, après midi, il y avait eu, à St. Roch, pour demander la résignation de M. Thibaudeau, et offrir la division de Québec-Est à l'hon. M. Laurier. Heureusement que le parti conservateur avait deviné l'organisation libérale; ce qui a fait que plus d'un quart de cette réunion libérale, était composé de conservateurs.

Le Courrier cherche à amoindrir l'importance de cette réunion en donnant à entendre que ce n'était qu'un caucus libéral. Il sait très-bien pourtant que cette assemblée se composait de 2 à 300 personnes, de celles qui d'ordinaire n'occupent le plus des affaires publiques, il sait très bien que cette assemblée ne pouvait être considérée comme un caucus libéral, puisque, de son propre avis, plus d'un quart de cette réunion libérale était composé de conservateurs, heureux de se joindre, dans cette circonstance, aux libéraux, afin d'élire le canadien distingué, qui par ses capacités et son énergie, peut assurer l'avenir de Québec.

A l'œuvre donc, électeurs de St. Roch et de St. Sauveur, rendez avec mépris les insultes du Courrier, et préparez-vous à remporter une victoire éclatante; à démontrer, si vous êtes appelé à choisir un nouveau député, que vous comprenez vos propres intérêts, que vous savez apprécier les capacités, les talents, le mérite. La ville toute entière à les yeux sur vous; elle connaît votre patriotisme; elle connaît votre dévouement et votre zèle; et elle a la certitude que vous ferez noblement et dignement votre devoir. Courage, travail, et le succès est assuré!

Le "Courrier" et Israël Tarte. Nous mettons en regard les différentes opinions du Courrier du Canada sur son confrère le fameux Israël Tarte. Nos lecteurs apprécieront, comme elle doit l'être, cette double opinion.

Courrier du Canada, 31 octobre: Il est de notre devoir de proclamer hautement que le mérite de l'organisation dans Drummond est de M. Tarte, le rédacteur en chef du Canadien. Jamais nous n'avons vu général plus habile, et plus comptant à diriger tous les

mouvements d'une grande lutte électorale. Tous les amis de Montréal, et de Québec ont apprécié avec éloges, en cette circonstance, ses capacités réelles, son habileté et son expérience. Honneur à qui de droit!

Voici maintenant l'opinion du même journal, Courrier, 5 oct.:

Le rédacteur du Canadien veut accomplir une nouvelle œuvre, et se préparer à nier ce qu'il dit à l'hon. M. Langevin, absolument comme il a fait à notre égard. L'hon. M. Langevin, dit-il, n'a aucun contrôle sur lui, il ne lui doit rien, si ce n'est le respect qu'un homme au début de sa carrière ne saurait refuser à ce vétérinaire politique.

Ingrat! Le Courrier sait très-bien, ajoute-t-il, que M. Langevin n'a aucun contrôle, aucun intérêt au Canadien. Nous savons tout le contraire, mon sieur!

En faisant une pareille déclaration, vous avez oublié sans doute—[vous oubliez si vite]—que vous avez déclaré le contraire dans un témoignage ASSEMBLÉ TRÈS DÉVOT.

Et vous vous êtes PARJURÉ alors, ou vous dites tout au plus, "Je n'y ai pas à voir." Dans l'un ou l'autre cas, votre position est peu enviable.

Mais vous avez juré la vérité, car votre témoignage a été corroboré par M. Langevin lui-même—qui n'a aucun intérêt au Canadien.

Ce n'est un secret pour personne, vous l'avez dit vous-même dans votre journal, et vous l'avez juré, que vous n'avez ni son ni maille quand vous êtes arrivé à Québec. L'on dit même—les méchantes langues par les uns, les autres par les autres—sans tambour ni trompette, vu certaines transactions qui n'exhalent pas précisément une odeur de sainteté. Nous n'y croyons pas!

Maintenant, grâce à vos talents, à votre énergie, à votre impitoyable, à votre ténacité et à vos sacrifices pour le parti, vous avez encaissé huit mille piastres, produit de votre part dans le journal Le Canadien; vous avez acquis une propriété au Pont Rouge, une terre au nord de Québec que vous faites défricher à grands frais par un électeur de Charlevoix, et dont vous payez le salaire à une femme dans la rue St. Paul, (vis à vis à l'Épave) et vous vivez au pacha; vous roulez carrosse!

Vous pouvez très insolent. Pour en arriver là, vous avez souvent laissé vos ouvriers manquer de tout—la paie fournie par les uns, les autres par les autres—vous avez répudié des dettes légitimes et recouru aux moyens distorsionnaires.

"Ce sont là jeux de prince" aurait dit Lafontaine. M. Tarte est prince à sa manière. A présent, M. Langevin a-t-il quelque intérêt dans le Canadien? Rendons à César ce qui appartient à César.

Nous apprenons que M. Langevin a souscrit et fait souscrire les fonds nécessaires pour acheter le Canadien, et qu'il a transporté à M. Tarte une somme de plus de \$2000 comme paiement à compte du prix d'achat.

Pourquoi le Canadien nie-t-il tout cela? Probablement qu'il médite une NOUVELLE TRAHISON.

Courrier du 5 octobre: ROBERT CARROUSE! Qui s'excuse s'accuse, dit un ancien proverbe. Le Canadien d'hier soir remplit ce rôle; il ne carresse, ce carresse ce cheval est à son frère. Et c'est pourquoi il ne paiera pas ses dettes!

Nous lui avons dit, dit-il, un compte pour nos troubles, comme monsieur son agent dans l'élection de Québec Centre.

C'est une fausseté! Pour se défendre de la déloyauté dont il s'est rendu coupable envers l'hon. M. Chapleau, il insinue mille et une calomnies contre nous.

Tout le fil qui peut sortir du cœur d'un libéral, est répandu dans son écrit. Avis à ceux qui ont réchauffé cette vipère sur leur sein!

L'autre jour, par vengeance, il tentait de faire commettre au gouvernement l'acte le plus odieux envers ses amis politiques. Il le commit de ne point payer une déclaration légitime, et d'en venir aux mains de tout un district de se refuser à satisfaire les obligations de leurs municipalités envers une compagnie de chemin de fer!

Tout cela pour nuire à l'un de nos chefs politiques. Un jour, il montrait à quelqu'un une liasse de papiers: "en voilà assez, dit-il, pour mettre tous les évêques en oubli!"

Que l'on juge du caractère de ce politicien. Chacun peut apprécier maintenant ce que valent ses injures. Bonne carrosse, mon petit bossu!

On lit dans le Canadien, de mercredi: "La plus grande partie de la discussion qui a eu lieu dans les comités de Drummond et Arthabaska, durant la dernière lutte électorale, s'est faite sur la politique de protection proposée par Sir John A. Macdonald la seule politique qui puisse tirer la province de Québec et le pays tout entier de la crise industrielle, commerciale et agricole qui nous ruine."

Tel est le langage que tient toute la presse oppositionniste; mais nous avons souvent démontré que ces prétentions ne sont pas toujours très exactes, et c'est encore ce qui arriva dans son appréciation de la dernière lutte électorale, qui a eu lieu dans les comités unis de Drummond et Arthabaska. Rien n'est plus faux que de prétendre que cette lutte s'est faite seulement sur la politique de protection proposée par Sir John A. Macdonald. Si on était ainsi, pourquoi la partie manufacturière de ces deux comités, et la plus voisine du centre manufacturier de Sherbrooke, a-t-elle donné une majorité de 118 voix à l'hon. M. Laurier? Tant que vous n'aurez pas expliqué ce fait, votre prétention paraîtra aux yeux des gens sensés dénuée de tout fondement. (Journal de Québec)

Québec-Centre. Aujourd'hui à midi, a eu lieu la présentation des candidats dans Québec-Centre.

M. J. Maloin, avocat, a été proclamé élu député de la division aux Communes.

Le bulletin de présentation a été signé par Sir Narcisse Belleau, les Hons: M. M. Thibaudeau, Fabre, Chinic, Langevin, Angers, Irvine; M. M. Casgrain, Caron M. P.; M. Shehyn M. P. P. etc...

Paroles de Mgr. Conroy. Le jour de la Toussaint, Mgr. Conroy a officié pontificalement dans l'Église Notre Dame, à Montréal. A l'entrée de l'Église, M. le curé Rousselot présente une adresse au Délégué apostolique qui y répondit par un discours admirablement digne de nos érudits les passages suivants:

"Dans ce document, la dernière lettre Pastorale, vos Évéques vous enseignent, ainsi qu'il convient à des Évéques, la véritable doctrine, telle qu'elle est proposée par l'Église catholique; mais, suivant l'exemple du St. Siège, ils ont tenu de désigner les personnes ou les partis politiques.

Relevant une erreur dans laquelle quelques-uns d'entre vous par rapport à un document, qu'ils avaient publié il y a quelque temps, ils s'expriment ainsi: "Nous avons voulu vous exposer la vraie doctrine sur la constitution et les droits de l'Église, sur les droits et les devoirs du clergé dans la société, sur les obligations de la presse catholique et sur la sainteté du serment; tel a été notre unique but, telle est encore notre intention. En cela nous suivons l'exemple du Saint-Siège, qui, en condamnant les erreurs du Libéralisme Catholique, s'est abstenu de signaler les personnes ou les partis politiques. Il n'existe en effet aucun acte Pontifical condamnant un parti politique quelconque; toutes les condamnations amonées jusqu'à présent de cette source vénérable, se rapportent seulement aux Catholiques libéraux; et à leurs principes, et c'est dans ce sens que l'on doit entendre le bref adressé en septembre 1876 à l'un de Nous. A l'exemple du Souverain Pontife et suivant la sage prescription de Notre Quatrième Concile, nous laissons à la conscience de chacun de juger, sous le regard de Dieu, quels sont les hommes que ces condamnations peuvent atteindre, quelque soit d'ailleurs le parti politique auquel ils appartiennent."

Ce sont là de nobles paroles, vraiment dignes d'être adressées par des évêques catholiques à un peuple catholique, citoyens d'un État constitutionnel. Ce sont des paroles précieuses pour le Canada catholique. Elles contiennent le secret de la paix, car elles affirment la vérité contre deux erreurs qui cherchent à troubler son repos. Contre ces erreurs, nous ne laissons donc point en garde. Ne vous laissez donc point entraîner, par ces qui ouvertement ou par des voies détournées veulent vous éloigner de la doctrine que vos évêques vous enseignent, ni d'un autre côté, par ceux qui par trop de zèle religieux ou politique voudraient mettre en force contre des personnes ou des partis des condamnations qui n'ont jamais été prononcées.

On a dit des anciens évêques de France, que par leur enseignement ils ont fait la civilisation de leur pays, comme les abelles font la ruche. Je suis convaincu que l'enseignement du vénérable Evêque Canadien établira de la même manière et maintiendra en paix la civilisation, dont vous goûtez les bienfaits.

Guidés par cet enseignement, la population catholique de ce pays, dévouée à la Religion, loyale à son souverain, et exerçant paisiblement sa part pleine et entière de liberté constitutionnelle, continuera sans doute, à être pas le moindre élément de cette force, qui fait de cette jeune Puissance du Canada, l'une des grandes Puissances du Monde Occidental."

On lit dans le Courrier: Le National, un bon inventeur qu'il est, dit qu'il y a eu un train de plaisir de St. Guillaume à Sorel. Nous n'avons pas besoin de dire que c'est un mensonge! Nous étions là!

Diab! il était là; qu'avons-nous à dire? Véridique comme il l'est d'ordinaire, le Courrier ne peut se tromper. Il était là: donc la chose n'a pu avoir lieu; et il se serait opposé à une semblable conduite de la part des conservateurs.

Vrai, le National doit se tromper; Pamphile était là, et lorsqu'il y est, rien de mal ne peut se faire. Il était là!

L'Exposition Agricole et Industrielle de la Province de Québec. (SUITE.) Il y avait foule de supérieurs ruminants. Ils se divisaient en Durhams, Ayrshires, Alderneys et Galloways. Le groupe des Durhams n'était pas nombreux, en tout une vingtaine de têtes de bétail, exposées par les principaux éleveurs des Cantons de l'Est et de Montréal, qui ont remporté le prix sur 12. Je nomme MM. Hickson, de Montréal, et MM. Gibbs, des Cantons de l'Est.

Le groupe des Galloways n'était pas plus nombreux. La race n'en est pas très étendue dans le pays. Ce sont des animaux sans cornes et à robe noire, qui sont excellents pour la boucherie et la

laiterie. Les vaches fournissent un lait gras, mais pas aussi abondant que les autres. C'est une race écossaise et qui par conséquent préfère les pâturages des pays accidentés du nord qui ont beaucoup de ressemblance avec ceux d'Écosse.

Le groupe des Alderneys était beau à voir. Les vaches de cette catégorie sont les meilleures laitières qu'on puisse désirer; elles sont de plus d'une race forte et vigoureuse et en même temps élégante.

Le groupe des Ayrshires ne lui était aucunement inférieur. Ce sont des animaux de taille moyenne et les vaches sont d'assez bonnes laitières que les Alderneys. Elles méritent l'attention des cultivateurs.

Il est probable que bon nombre de ces animaux ont reçu des soins spéciaux, afin de faire le meilleur effet à l'Exposition. Mais il est incontestable qu'avec des soins méthodiques, opportuns, entendus, bêtes à cornes comme chevaux peuvent acquiescer la plus grande valeur; mais pour cela il faudrait que nos cultivateurs se missent, par la lecture, au courant de tous les moyens que l'expérience découvre chaque jour; le premier pas qu'il doit faire est de se procurer des journaux ou des revues agricoles rédigés par des autorités dans la science agricole.

La question d'élevage a pris une singulière importance surtout depuis que le commerce d'animaux de ferme et de viande de boucherie a pris un grand essor au Canada. Le pays a maintenant un débouché avantageux sur le marché européen pour le commerce de bêtes à cornes et de viande de boucherie. Les animaux de ferme du pays sont en grand faveur en Angleterre, et rien n'empêche que dans un avenir prochain cette nouvelle branche de commerce d'exportation ne prenne un développement considérable. L'élevage deviendra une source de profits pour l'agriculteur. Il y a quelque temps, les journaux annonçaient que l'hon. M. Cochrane, de Compton, vendait sur le marché de Londres, une vache de race au prix fabuleux de \$21,000. Vingt-et-un mille piastres pour une seule vache, c'est un joli denier.

Maintenant, à propos de croisement des races canadiennes, un M. Evans, disait un jour: "Les bestiaux de race canadienne si on apportait l'attention qu'il faut à leur éducation et à leur alimentation, je ne doute nullement que, de tous les troupeaux qui se trouvent actuellement dans le pays ils ne soient les plus convenables et les plus profitables pour la province du Bas Canada. Les meilleures vaches laitières que j'aie vues étaient de cette race, quoique je les eusse achetées au marché parmi les troupeaux qui n'avaient pas été élevés, ni soignés, ni alimentés dans la manière la plus judicieuse ni la plus exacte. Les vaches sont de petite taille, mais généralement d'une excellente forme, os, têtes et cornes bien proportionnés. Elles donnent du lait plus riche qu'aucune autre vache, et bien que la quantité qu'elles en donnent par jour puisse ne pas être aussi forte que celle des grandes vaches américaines, elles en donnent plus constamment et plus longtemps."

Si cette race était soignée avec attention, comme le sont les bestiaux de races choisies en Angleterre, si elle était pourvue suffisamment de nourriture depuis la naissance jusqu'à la maturité, si on choisissait les animaux les mieux faits, mâles et femelles, pour la multiplication; si, en engraisant, ceux qui sont d'une forme défectueuse pour la boucherie, si on affranchissait à l'âge de 8 ou 10 jours tous les mâles qui ne sont pas nécessaires à la reproduction, cette race de bétail montrerait des perfectionnements que les fermiers ne paraissent pas avoir étudiés. Le bœuf de cette race, traité judicieusement, on pourrait le nourrir de manière, à le faire peser aisément, mort, de 700 à 1000 livres; à l'âge de 4 ans; et les vaches, de 400 à 600 livres, au même âge, poids tout-fait suffisant pour nos pâturages, notre nourriture et nos marchés. Le croisement par des taureaux d'une race différente, d'une bonne forme et d'une taille modérée, on pourrait l'essayer avantageusement; mais la taille du taureau doit approcher autant que possible celle des femelles dont on a fait le choix."

Je citerai en passant, de mémoire, les superbes animaux de boucherie exposés par MM. Toar & Co., de Québec, et les bœufs de trait de M. Gibb, de Compton.

Les moutons se divisaient en Leicester, South Downs et Cotswolds, mais le parc qui leur avait été destiné à l'Exposition était loin de fournir de sujets de leur espèce; combien d'enclos vides, et qui sont restés ainsi toute la durée de l'Exposition! Il est à ma connaissance que bon nombre de gens qui seraient pu envoyer de magnifiques spécimens du genre, s'en sont abstenus, et ce par indifférence ou apathie? Plusieurs d'entre eux l'ont regretté, car ils ont perdu l'occasion de remporter des prix et par conséquent de bien faire connaître leurs animaux. La Gazette des Casseurs mentionne entr'autres M. Bag, Casgrain, de l'Islet, qui ne s'est rendu à l'Exposition avec quelques moutons, que pour faire quelques échanges. M. Casgrain est un éleveur expérimenté et qui par un croisement de Leicester, Cheviots et South Downs, est parvenu à créer une race de moutons supérieure sous le rapport de la toison et comme animaux de boucherie. M. Casgrain aurait certainement obtenu plusieurs premiers prix. Parmi les principaux éleveurs qui ont envoyé des moutons à l'Exposition se trouvaient M. A. Mousseau, de Berthier, M. F. Dion, de Ste. Thérèse, M. J. B. Desjardins, de Ste. Rose, et M. L. Ouellet, de Ste. Jérôme. Encore une fois, ces éleveurs ont réussi à obtenir des animaux qui ont primé à plusieurs expositions, parce qu'ils ont soigné constamment la nourriture du bétail et suivi les prescriptions de l'hygiène. A tous les autres d'en faire autant! Avec un traitement raisonné et entendu, c'est la laine qui acquiesce d'autant de la finesse et de l'épaisseur, et la viande, de la délicatesse. C'est vrai que

nous n'avons pas ici d'industries en assez grand nombre pour permettre à la laine d'avoir un grand débit; mais la laine étant un article de première nécessité, trouvera toujours, en attendant les manufactures, une vente rapide et gardera invariablement sa valeur et son prix sur ce marché où ailleurs.

Une invention à laquelle, il me semble, on n'a pas rendu toute la justice qu'elle mérite, est un appareil de sauvetage dans les cas d'incendie. Le jury même a failli commettre une grave injustice à son endroit; il a commencé par lui décerner une mention honorable, mais en étudiant de plus près l'invention, il n'a pas hésité à lui accorder non pas le premier prix, mais une récompense supérieure, un diplôme. Tout ce qui est du domaine de la philanthropie, tout ce qui a pour objet de protéger efficacement l'humanité contre les mille et un dangers dont elle est environnée à chaque pas, doit mériter la sérieuse attention non seulement du public, mais de tous les corps publics responsables. Si je me livre au travail de donner une description détaillée de l'appareil de M. C. A. Gregory, de Montréal, homme très intelligent, ce n'est certainement pas pour lui faire une réclame banale, mais bien pour signaler au public, aux corporations, une invention extraordinaire, un article utile et que la fréquence des accidents dans les incendies, aujourd'hui, rend nécessaire.

Le système le plus simple de sauvetage en cas d'incendie, est la corde. Que de fois, dans ces circonstances, n'a-t-elle pas rendu des services! Quels actes d'audace et d'héroïsme, n'a-t-elle pas favorisés! Il me souvient qu'un jour, le feu se déclara chez Mme. Adams, en haut de la pharmacie Mousseau, rue Beaudé. Cinq personnes se trouvèrent dans le magasin, dans l'impossibilité absolue de descendre, si ce n'est de se jeter par les fenêtres. L'inspecteur peu agréable, et moyen suprême qu'on adopte que lors que le feu vous rousille les talons ou les cheveux. Madame Adams procura une corde à liège aux gens en détresse et tous se laissèrent glisser en bas et se sauvèrent. C'est encore la corde qui entre dans l'appareil Gregory. Seulement, pour assurer le sauvetage, ou au moins lui faire courir le moins de risques possibles, il fallait régulariser à volonté la descente des personnes ou des effets. C'est pour quoi M. Gregory adopta à une corde donnée, une sorte de poulie d'un nouveau genre, ou une coulisse à poulie. C'est une tige de fer dont la longueur varie suivant les appareils; à chaque extrémité, il y a une tête percée d'arrière en avant et vice versa d'une ouverture dans laquelle il y a une miniature de poulie; la corde, qui descend perpendiculairement s'engage d'arrière en avant dans cette ouverture, roule sur la petite poulie, fait le même chemin à la partie inférieure, mais d'avant en arrière, avant de retomber définitivement à terre. Dans ses circonvolutions, elle affecte à chaque extrémité de la poulie la forme d'un S; cette disposition augmente d'autant le frottement sur plusieurs points de la surface de la corde, sans user celle-ci; à la partie antérieure de la poulie qu'on peut encore appeler poignée, il y a une cannelure profonde dans laquelle repose un coussinet cylindrique de caoutchouc qui permet à la main de la personne qui descend, de se cramponner solidement.

(A continuer.)

La guerre d'Orient. Vienne, 2. On dit qu'il y a encore 25,000 réguliers autour de Constantinople. Par ordre d'un conseil de guerre, ces troupes vont partir immédiatement pour Orhani et Sophia.

Londres, 2. A propos d'une dépêche qui disait que la position de Moukhar Pacha était critique, un correspondant qui a été chassé de son armée, prétend que si Moukhar atteint le Daoyimons, et jette 25,000 hommes dans les travaux de défense qui y ont été construits, il pourra défer toute attaque.

Enzourou n'est pas une forteresse formidable mais a été mis en état de défense, d'après le style moderne; cependant la ville est dans un état insalubre; le typhus y a fait des ravages tout à fait de plus ses approvisionnements sont insuffisants, car le gouvernement a fait main basse sur toutes les provisions pour les troupes.

Le correspondant ne croit pas à la nouvelle que le commandant de Kars est à négocier la capitulation de la place. Kars est bien pourvu de munitions et de victuailles, et si la garnison est aussi forte qu'elle l'était au mois d'avril, la place est sauvée.

En avril, la garnison était de 14,000 et aujourd'hui elle est de 10,000. Une dépêche de Bogot, à 8 milles au sud de Pierra, dit que le Car est arrivé en cet endroit le 27 octobre. Le grand duc Nicolas y a ses quartiers généraux. Le général Todleben est à Tachnitsa. Les quartiers généraux du Prince Charles de Roumanie sont à Foredin.

Un assaut sur Teliache fait en même temps que l'assaut sur Dubnik le 24 octobre, a été repoussé et les russes ont perdu 1,000 hommes. Dans l'affaire de Dubnik, ils ont perdu 3,000 hommes. Tous les commandants de brigade ou de régiment ont été tués ou blessés, et les officiers de la garnison sont personnellement connus aux quartiers généraux turcs. Le fait a été jeté de l'émoi dans l'état-major du corps.

On continue le bombardement de Pierra. Schoumla, 2. On menace d'investir complètement Silistrie, mais la place est fortifiée et bien défendue. La garnison est dans un état admirable. Son commandant est Selami Pacha, l'un des meilleurs généraux turcs.

LEVÉNEMENT est en vente chez M. M. Dronin et Frère, Libraires, rue St. Joseph, St. Roch, et chez M. J. Darveau, marchand de tabac, rue St. Jean, (en dehors)

Télégraphie Générale.

Paris, 2. L'organe de Victor Hugo, le Rappel, dit que bon nombre de sénateurs et députés républicains sont arrivés dans la capitale. Quoiqu'il n'y ait pas eu de réunions formelles, les républicains ont de fréquentes entrevues. Il n'y a pas eu de négociations pour un compromis avec les hommes du 16 mai. Dans une réunion de quelques députés républicains, on a discuté plusieurs éventualités, mais on n'a pas adopté de résolutions.

Dans l'éventualité de la retraite de McMahon, la candidature de Grévy recouvrerait l'appui général. Si McMahon garde sa place avec un cabinet républicain, l'opinion générale est qu'il faudra donner des garanties plus effectives que jamais.

Les membres des bureaux de la gauche de l'ancienne chambre se réuniront lundi pour aviser au programme du parti à l'avenir. On dit que le cabinet a décidé de régler sa politique d'après le résultat des élections pour les conseils généraux, dimanche. Ces élections ne modifieront pas beaucoup l'état des choses; la plupart des conseillers sortant de charge vont être réélus. Le Duc de Cases a consenti à n'annoncer sa démission qu'après les élections de dimanche prochain.

Washington, 2. Le comité de la chambre sur les banques a mis la dernière main au nouveau bill concernant le numéraire d'argent. Une des dispositions du bill décrète le frappeage d'un dollar en argent, qui aura valeur légale pour toutes dettes, publiques ou privées, excepté celles auxquelles on aura pourvu autrement.

Mais dans le projet, le bill a été amendé et pour le frappeage de piastres d'argent de 412 grains; et aussi à ce que le numéraire d'argent soit déposé à la monnaie aux mêmes conditions que l'or.

Le consul américain à Leeds, Angleterre, rapporte que les exportations de Leeds pour les États-Unis, durant les six premiers mois de l'année, consistent principalement en tissus de laine et de fil. Les industries anglaises abandonnent tout espoir de pouvoir approvisionner le marché américain. Le consul croit que le commerce d'exportation anglais va continuer de baisser au bénéfice des américains. En 1865, la différence de commerce entre les États-Unis et l'Angleterre était de \$59,000,000 en faveur de l'Angleterre; et en 1876 cette différence était de \$265,000,000 en faveur des États-Unis.

Panama, 20 oct. La Commission Electorale a déclaré le général Cerros dument élu président de la république de Panama. Le 29 septembre, un prêtre du nom de Félix Pajon a fait une tentative d'assassinat sur la personne du président Barzoz de Guatemala. Le président était à dîner dans la petite ville de San Pedro, lorsqu'il se présenta devant lui, salua et tira sur le président un coup de pistolet qui n'atteignit pas le but. Pendant la lutte qui s'en suivit un domestique arriva s'empara du pistolet du prêtre et le tua roide.

Cour Criminelle.

Vendredi, 2 novembre 1877. Audience de l'après midi. Présents: Son Honneur les juges Monk et le juge Tessier. Les jurés dans la cause de la Reine contre Joseph Forgues, accusé d'avoir méchamment placé des dormants sur le voie ferrée près du Pont Rouge, rendent un verdict de non-culpabilité. L'accusé est remis en liberté.

Le procès de Jean Sirois, pour vol, est fixé pour le 3 du courant. Le tribunal s'occupe alors de l'instruction du procès de William Blaney pour un crime contre nature. L'accusé n'ayant pas de procureur retenu pour sa défense, l'honorable président du tribunal demande à J. H. Wilan, éc., de vouloir bien se charger de la cause dans l'intérêt de l'accusé.

M. Willan se rend au désir exprimé par l'honorable président du tribunal. R. Alley, éc., C. R., fait alors entendre le seul témoin à charge, qui prouve la commission du crime odieux par l'accusé.

M. Willan adresse le jury de la part de l'accusé. Son Honneur le juge Monk, résume la preuve dans un sens défavorable à l'accusé, et les jurés, déclarent l'accusé coupable de tentative de commettre le crime à charge.

Le Greffier de la Couronne demande à l'accusé s'il a aucune raison à donner pour que jugement ne soit pas de suite prononcé contre lui. L'accusé répond qu'il était sous l'influence de boissons alcooliques, lors de la commission du crime, et qu'il ne se rappelle de rien de ce qu'il a pu faire.

Le tribunal condamne alors l'accusé à la détention au pénitencier provincial pour l'espace de cinq années. Et la cour s'ajourne.

FAITS DIVERS.

LES POLITIQUES.—Le Courrier du Canada annonce la fondation d'un club conservateur à Québec. Mon Dieu, pour quoi se donner tant de mal pour le Cercle Catholique? Les membres du Cercle peuvent être sûrs qu'il ne le feront à personne.

S'il y a un club conservateur qui s'organise en ville, chacun est bien convaincu d'avance que c'est simplement le Cercle Catholique qui change de quartier, comme la lune. Le Dr. Samson, M. Vallée, M. Langlois, M. McKay, etc, qui composent le Club Conservateur, c'est absolument la même chose que M. McKay, M. Langlois, M. Vallée et le Dr. Samson, membres du Cercle Catholique.

Bonnet blanc, bonnet bonnet. Vous n'attrapez personne, messieurs; le nouveau mouvement ne sauvera pas le Cercle Catholique, qui a perdu toute sa réputation d'orthodoxie; d'ailleurs un cercle catholique devrait se composer de théologiens, mais dans celui-ci il y a des armuriers, gens qui se connaissent mieux dans les canons de piston let que dans les canons de l'Église. S'il fallait en juger par l'étiquette du sac, on lui donnerait le bon Dieu sans confession, mais autre chose est l'étiquette, autre chose est le sac; c'est un sac à tout mettre; et l'étiquette, dont on a décoré, c'est comme si on met autrefois l'Écriture Baume Samaritain ou Onguent

du Poudre Homme sur la boîte mythologique de Pandore. Donc, on peut être convaincu que Cercle Catholique ou club conservateur, c'est tout un.

MORT SUBITE.—Hier, M. Cha. Lespérance, employé au bureau des Travaux Publics, est mort subitement en se rendant à son bureau. M. Lespérance était âgé de 44 ans.

TRISTE ACCIDENT.—Hier après midi, dans la manufacture Drum, un jeune ouvrier du nom de Paré, s'est fait broyer une jambe dans des machines en mouvement; on le transporta chez ses parents à St. Sauveur. Il est encore vivant.

TROUVÉ.—Cette matinée, on a trouvé un cadavre flottant près du quai de M. Jos. Archer, rue St. Paul. On l'a transporté de suite à la morgue.

LE TEMPS.—Nous avons eu un temps hier qui a engendré bien des cas de spleen.

LES CHEVAUX.—Hier sur le marché du Palais, grande foire de chevaux. Il y avait beaucoup de chevaux, mais peu d'acheteurs.

LE CLAIR DE LUNE.—La lune se lève en ce moment à 4 heures du matin. Sous prétexte que la lune est censée paraître, on n'allume pas les réverbères. Il est clair que par un temps comme hier soir, on ne peut rien y voir et que l'on court toutes les chances de se casser la colonne vertébrale, à l'endroit où elle se dégage du faux col.

DANS LA RUE.—Hier matin, après midi, on entendit dans la rue d'Aiguillon le cri "au meurtre". La police accourut et trouva une jeune femme du nom de Clémence Lépine qui raconta qu'elle avait été brutalement frappée et traînée dans la boue par un nommé Laroche.

Hier matin, le Recorder renvoyait Clémence Lépine et envoyait Laroche au clou. UN LIVRE QUI SERA POPULAIRE.—On nous a laissé voir les épreuves d'un petit livre qui doit bientôt sortir de sous presse. Son apparition ne manquera pas d'être accueillie avec plaisir, nous en sommes certains.

Les épreuves étaient accompagnées d'une lettre à l'auteur, dont on nous a permis de prendre l'extrait suivant: "Mon cher Monsieur, Je dois par la même occasion, vous féliciter sur votre travail, qui est merveilleusement fait. J'ai chez moi les auteurs français et anglais qui traitent du Whist; mais il n'y en a pas un aussi clair, aussi précis et en même temps aussi complet.

"C. A. DANSEUR." Le compliment est bon. Et l'auteur veut rester inconnu! Mais le livre intitulé: Le Code du Whist parlera pour lui-même. L'auteur aura beau se cacher, le style et la méthode de l'ouvrage trahiront l'anonyme.

On avait besoin d'un tel livre. (Communique.) LA FEMME QUI JAPPE.—Nous lisons dans le Times, de Chicago, du 28 oct.: "Nu-tête, jappant comme un chien, la bouche écumeuse, une fille à fait traîner hier après midi le quartier ordinairement calme et peu romantique de notre ville qui est à l'est d'Orchard street, entre Sophia et Centre. C'était à l'heure particulière où cette section est la plus tranquille. Les ouvriers n'étaient pas encore rentrés du travail. Des essais d'enfants jouaient dans les petites cours et le caractère général de la scène était d'une simplicité villageoise. Soudain cet objet nu tête — une fille dont le visage avait dû être agréable — est apparue, les yeux brillants et comme prêts à jaillir de l'orbite, l'éclame à la bouche et la langue — érlicée et noire — pendante. Cette vue a tiré tous les habitants du quartier de leur calme presque dominical. La pauvre créature semblait aveuglée. Dans sa course folle elle se heurtait à chaque instant aux encadrements des maisons et à tous les obstacles qui se trouvaient sur son passage



VIN DUSAULE (SALICYLIQUE) Ce Vin, très agréable à boire, est employé comme préservatif de toutes les affections graves, d'origine miasmatique ou infectieuse.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mails. BUREAU DE POSTE, Québec, Octobre 1877. Dns. MALLER. Coeur.

LA VERITABLE MACHINE A COUDRE AMERICAINE "ELIAS HOWE" GOLD MEDAL 1867. Les plus hautes récompenses obtenues à Londres, 1862, Paris, 1867, Vienne, 1873, Philadelphie, 1876.

SEL! SEL! M. ED. DOLBEC. En déchargement par le Bâtiment Governor Langdon de Liverpool, 3,000 sacs de sel.

J. M. HAINAULT. GRAVEUR SUR BOIS ET SUR METAUX. Toutes sortes de Portraits, Vues de bâtiments, Machines, Illustrations de Livres et de Journaux.

LE PLUS ÉNERGIQUE DES DÉSINFECTANTS. Nouvelle préparation recommandée par les premiers Chimistes, ne laissant aucune odeur, et d'un effet plus puissant que le chlore.

ONGUENT DU Dr COFFIN Contre les Hémorroïdes. Cet onguent est un véritable spécifique contre les hémorroïdes.

MORUE FRAICHE. 100 QUARTS MORUE VERTE, NO. 1. A vendre par JOS. LEPAPE, Nos 17 et 19, rue St. Jacques, Basse-Ville.

LE PAPIER RIGOLLOT. n'est pas fait avec une moulinette que tout le monde peut acheter; c'est une découverte des plus merveilleuses de la pharmacie contemporaine.

ATTENTION! ATTENTION!! EN RÉCEPTION. VREMELLI blanc par boîtes de 10 lbs de 40 cts, de 5 lbs de 20 cts.

FILTRES! FILTRES SILICÉS A CHARBON PATENTÉS. A vendre par C. & W. WURTELE, 9 août 1877.

LE PAPIER RIGOLLOT est le seul adopté par les hospices civils et militaires de l'Europe. Vendu chez les principaux pharmaciens et droguistes du monde.

SEL! SEL! SEL! AMBROISE LAROCHE. Attendu par le navire Regina, parti de Liverpool le 4 du courant, une cargaison de sel de 10 au tonnage.

PHARMACIE CENTRALE. 120 et 122, rue St. Joseph, J. J. VELDON, Chimiste et Broquiste, PROPRIÉTAIRE.

Biscuits Purgatifs Parisiens. Le meilleur remède contre la CONSTIPATION, MIGRAINE, MAUX DE TÊTE, ETC., ETC.

DEFI! DEFI! DEFI! Maison F. X. LEPAGE. Je, soussigné, désire attirer l'attention du public, sur une nouvelle liste de marchandises d'antonnes.

LISEZ! LISEZ!! GEORGE TANGUAY, MARCHAND DE PROVISIONS. No. 7, rue Arthur, 2e poste de la Banque de Montréal, Basse-Ville.

Pertes Blanches. Guérison sûre PAR LA POUDRE INDIENNE. Préparé par AUBY, Pharmacien, 6, Avenue d'Italie, 6, PARIS.

LIVRES DE MUSIQUE pour Eglises Catholiques, Couvents, etc. LA LYRE ANGLAISE, cantique nouveau, paroles de R. F. Justin Etchevery.

GRANDE-BRETAGNE. Par la ligne canadienne, samedi (9), 11.00. Pour St. Thomas, le dimanche 10, 6.00.

PILULES DE FER DE QUINA TITRÉS. Supérieur à toutes les préparations de quinquina par sa composition constante et par sa richesse en principes actifs.

LECHO DES DROX-MONDES. Le PREMIER et le SEUL journal hebdomadaire catholique franco-américain fondé à New-York.

SOUVENIRS, Cadeaux de Naissances. Montres en or et en argent. Bijouterie en or et en diamants.

MORUE EN QUARTS. Morue fraîche salée, en réception. A vendre par JOS. LEPAPE, 17 et 19, rue St. Jacques, Basse-Ville.